abrdn Liquidity Fund (Lux) - Euro Fund

Ce fonds est un fonds à court terme du marché monétaire à faible valeur liquidative (LVNAV).
Ce fonds est classé à l'article 8 du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) de l'UE.

Class A - 2 Acc EUR

30 avril 2024

Objectif

L'objectif du Fonds est de préserver le capital et de fournir de la liquidité, tout en ciblant une performance conforme aux taux en vigueur sur le marché monétaire à court terme, pour lequel le ESTR a été choisi en tant qu'indice de référence.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit dans des instruments du marché monétaire de haute qualité libellés en euro.
- Les exigences minimum de liquidités à l'échéance sont les suivantes : 10 % au jour le jour et 30 % arrivant à échéance en une semaine.
- Le Fonds investit dans des titres dont l'échéance ne dépasse pas 397 jours. L'ensemble du Fonds doit avoir une échéance moyenne pondérée maximale de 60 jours et une durée moyenne pondérée maximale de 120 jours.
- Le Fonds peut être exposé à des actifs dont le rendement est nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables.
- Les investissements suivront l'approche d'investissement « Liquidity Euro Fund Investment » d'abrdn (l'« Approche d'investissement »).
- Cette approche utilise le processus d'investissement dans les titres à revenu fixe d'abrdn, qui permet aux gérants de portefeuilles d'évaluer qualitativement la manière dont les facteurs ESG sont susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette, aujourd'hui et à l'avenir. Pour compléter cette recherche, le score MSCI ESG est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes controversées, à la fabrication de tabac et au charbon thermique.
- De plus amples détails sur l'ensemble de ce processus sont présentés dans l'approche d'investissement, qui est publiée à l'adresse www.abrdn.com sous la rubrique « Centre de fonds ».

Rendement brut du mois calendaire (%) - annualisé sur 30 jours

	Avril	Mars	Février	Janvier	Décembre	Novembre
Fonds (%)	4.00	4.01	4.02	4.01	4.00	3.99
Indice de référence (%)	3.91	3.91	3.91	3.90	3.90	3.90

Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (brut) (%)	0,33	2,02	1,33	3,89	1,42	0,67	0,23
Fonds (net) (%)	0,32	1,95	1,28	3,73	1,34	0,61	0,18
Indice de référence (%)	0,32	1,93	1,28	3,71	1,35	0,55	0,06

Rendements annuels discrets - jusqu'à 30/4

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds (brut) (%)	3,89	0,97	-0,55	-0,45	-0,45	-0,39	-0,40	-0,31	-0,08	0,12
Fonds (net) (%)	3,73	0,91	-0,58	-0,48	-0,48	-0,43	-0,44	-0,34	-0,11	0,07
Indice de référence (%)	3,71	0,96	-0,58	-0,67	-0,62	-0,57	-0,59	-0,48	-0,35	-0,13

Données de performance : Action Class A - 2 Acc
Historique de l'indice de référence: Indice de référence – Taux euro à court terme à compter du 01/06/2021. LIBID EUR 1 semaine du 30/11/2010 au 31/05/2021
Source : Lipper. Base : Rendement total, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis.
Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourrez récupérer.« Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'indice de référence.

La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

Faits marquants

Gérant(s)	Liquidity Team
Date de lancement du gérant de fonds	23 juillet 1990
Date de lancement du fonds	23 juillet 1990
Date de lancement de la catégorie d'actions	23 juillet 1990
Société de gestion	abrdn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	EUR 3,8M
Nombre de titres	103
Benchmark	Taux euro à court terme
WAM[A]	46 days
WAL[A]	66 days
Prix de marché	-0,0099%
Règlement	T+1
Rendement brut sur 30 jours	4,00%
Fréquence de distribution	Monthly
Droits d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de gestion annuelle	0,15%
Montant des frais courants[1]	0,17%
Investissement initial minimal	USD 10 000 ou l'équivalent en devise
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	EUR
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	4238960
ISIN	LU0090865873
Bloomberg	CRSMECI LX
Citicode	CP67
Reuters	LP60033364
Valoren	946341
WKN	973498
Domiciliation	Luxembourg

[A]La WAM est l'échéance moyenne pondérée et la WAL est la durée de vie moyenne pondérée.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendements généralement plus faibles

Risque plus élevé
Rendements généralement plus élevés

Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé (DIC) du PRIIP pour plus d'informations.

Tél (Demandes d'informations) : (+352) 46 40 10 7425
(UK) : (+44) 1224 425257
Tél (Négociation) : (+352) 46 40 10 7015
(UK) : (+44) 1224 425259
Fax : (+352)24 52 90 58

www.abrdn.com

IMMFA SHORT TERM MONEY MARKET FUND

abrdn est membre de l'IMMFA

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Processus de gestion

- Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Notre équipe d'investissement cherchera à obtenir et à conserver une notation de crédit externe AAA ou une note équivalente attribuée par au moins une agence de notation.
- En appliquant l'Approche d'investissement, le Fonds visera une note MSCI ESG d'au moins AA.
- L'implication auprès des équipes de direction des sociétés fait partie du processus d'investissement et du programme de gestion continu d'abrdn. Ce processus évalue les structures d'actionnariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille.
- Ce Fonds est un « fonds monétaire à valeur liquidative à faible volatilité » au sens du règlement sur les fonds monétaires (UE) 2017/1131 (« le Règlement sur les fonds monétaires »).

Pays (%)

FRANCE	22,1
JAPON	15,9
ÉTATS-UNIS	8,6
BELGIQUE	7,6
AUTRICHE	6,7
CHINE	6,3
CANADA	5,7
QATAR	4,8
Autres	22,3

Profil de crédit (%)[B]

AA-	17,7
A+	44,9
A	37,3

Profil d'échéance en jours (%)

1	37,1
2 - 7	4,4
8 - 30	10,7
31 - 60	10,6
61 - 90	10,9
91 - 180	13,2
181 - 365	13,2

Type d'instrument (%)

Dépôt à terme	29,4
Certificat de dépôt	29,0
Effets de commerce	26,9
Effets de commerce adossés à des actifs (ABCP)	6,3
Compte à vue	4,9
Obligation à taux variable	3,1
Obligations d'entreprise	0,4
Liquidités	0,0

Source : abrdn 30/04/2024

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

[B]Notations à long terme de S&P uniquement.

Principaux risques

(a) La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.

(b) Le prix du fonds n'est pas garanti et le risque de perte est assumé par l'investisseur. Un événement tel que le défaut d'une banque où le fonds a déposé de l'argent peut entraîner une baisse du prix du fonds. Une baisse peut également survenir si les taux d'intérêt atteignent un niveau inférieur à celui des frais imputés au fonds. Un investissement dans le fonds diffère d'un investissement dans des dépôt bancaires, car la valeur de l'investissement peut faire l'objet de fluctuations. Les instruments du marché qui produisent d'habitude un niveau de revenus plus élevé comportent également un risque accru élevé, puisqu'il est possible que les émetteurs ne soient pas en mesure de verser les revenus ou de rembourser le capital comme promis. Bien qu'il s'agisse d'un fonds à faible volatilité à court terme et à faible volatilité, le fonds étant un fonds du marché monétaire à faible volatilité (LVNAV) où les souscriptions et les rachats d'actions de revenu sont normalement effectués à un prix égal à la valeur liquidative constante, cela n'est pas garanti. Lorsque des circonstances ne permettent plus au fonds de maintenir une valeur liquidative constante, les souscriptions et les rachats d'actions de revenu seront effectués à une valeur liquidative variable. De même, si les taux d'intérêt et de dépôt deviennent bas ou négatifs, les actions de revenu peuvent être converties en actions de capitalisation, où toutes les souscriptions et rachats sont effectués à une valeur liquidative variable. Le fonds ne compte sur aucun soutien extérieur pour garantir la liquidité ou stabiliser la VNI par action.

(c) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

Critères de notation

Maximum 60 jours de WAM et 120 jours de WAL.
Cote de crédit à court terme minimale A-1.
Exposition maximale aux risques de contrepartie de 5 %.

Notations

S&P	**AAAm**
Fitch	**AAAmmf**

La notation a été demandée par le fonds monétaire ou son gérant.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des catégories d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux documents d'information clés pour les investisseurs et au prospectus qui sont disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. Chaque Gérant de portefeuille reçoit une commission pour la prestation de services d'investissement à abrdn Liquidity Fund (Lux). La commission est calculée sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie et ne peut dépasser les niveaux indiqués à l'Annexe G du Prospectus. Le Gérant de portefeuille pourra de temps à autre (dans certaines circonstances, un rythme quotidien est possible), à sa discrétion absolue, décider de faire varier ce taux entre 0 % et le niveau maximum indiqué à l'Annexe G du Prospectus.
Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

[1]Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 0.15% et d'autres frais. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux.

abrdn Liquidity Fund (Lux) est un fonds OPCVM domicilié au Luxembourg, enregistré en tant que Société Anonyme et organisé en tant que Société d'investissement à capital variable (« SICAV »). Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. abrdn Liquidity Fund (Lux) est autorisé au titre de la vente publique dans certaines juridictions, tandis que d'autres juridictions pourraient prévoir certaines exceptions à des placements privés. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou même se trouvant dans un tel pays.
L'utilisation de cette pièce est autorisée pour les actionnaires existants. Un prospectus en vigueur, disponible sur **www.abrdn.com**, doit accompagner ou précéder le présent document si celui-ci est distribué aux investisseurs potentiels. Les informations, les avis ou les données que contient ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, ni des conseils de nature juridique, fiscale ou autre, et ne doivent pas être considérés comme tels lors de la prise de décision d'investissement ou autre. Ce document ne constitue pas une offre ou sollicitation d'investir dans le Fonds. L'offre de parts du Fonds abrdn Liquidity Fund (Lux) est encadrée par de nombreuses juridictions et ces parts ne doivent pas être commercialisées ou offertes à des résidents de telles juridictions, à moins qu'une telle commercialisation ou offre respecte d'éventuelles exceptions applicables concernant le placement privé d'organismes de placement collectifs et d'autres règles et réglementations applicables au sein de la juridiction concernée. Il incombe à chaque destinataire de s'informer et de respecter les réglementations et restrictions applicables dans sa juridiction.
Avant d'investir, les investisseurs devraient examiner attentivement l'objectif de placement, les risques, les frais et les dépenses d'un fonds. Vous trouverez ces renseignements et bien d'autres encore dans le prospectus, que vous pouvez obtenir auprès d'un conseiller financier et qui est également disponible sur le site **www.abrdn.com.** Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir.
Les souscriptions dans le Fonds ne peuvent être faites que sur la base du dernier prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) correspondant, ainsi que le dernier rapport annuel audité (et le rapport semestriel non audité suivant, si publié) fournissant des informations complémentaires, notamment sur les risques liés à l'investissement et qui peuvent être obtenus gratuitement auprès d'abrdn Investments Limited, 1 George Street, Edinburgh, EH2 2LL, Scotland ou sur www.abrdn.com. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible d'évoluer au fil du temps. Il est recommandé de solliciter un conseil professionnel spécifique au préalable de toute décision d'investir.
En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du Fonds peuvent être obtenus auprès du Représentant et Agent payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tel. 058 212 63 77). En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milano
En France, l'Agent Correspondant Centralisateur est BNP Paribas Securities Services, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France. En Espagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de Allfunds Bank S.A., c / Estafeta nº6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas -Madrid- Espagne. Aux fins de la distribution en Espagne, la Société a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 356.
Ces documents sont également disponibles sur www.eifs.lu/abrdn, y compris ; les statuts ; les informations sur la manière dont les ordres (souscription et rachat) peuvent être effectués et comment le produit du rachat et du remboursement est payé ; les informations et accès aux procédures et arrangements relatifs aux droits des investisseurs et au traitement des plaintes.
Publié par : **UE** : abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. R.C.S. B120637. Société agréée au Luxembourg et réglementé par la CSSF. **Royaume-Uni (RU)** : abrdn Investments Limited. Société enregistrée en Écosse sous le n° 108419. Siège social : 1 George Street, Edinburgh, EH2 2LL Société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.
Suisse : abrdn Investments Switzerland AG. Société enregistrée en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.